

Conseil de Paris : la Ville de Paris va supprimer la distribution de pailles en plastique à usage unique

Jeudi 5 juillet, lors du Conseil de Paris, les élus parisiens ont voté la suppression progressive de la distribution de pailles en plastique à usage unique dans ses services et lors des événements qu'elle organise. L'objectif, dans la continuité du Plan Économie Circulaire, est de s'engager plus loin dans la lutte contre le gaspillage et pour la préservation des ressources.

Depuis le début de la mandature, Anne Hidalgo a fait de la préservation des ressources et de l'environnement une priorité, en encourageant une transition de la société du jetable vers des modes de consommations durables. Ainsi, en 2016, la Ville de Paris s'est engagée dans l'élaboration du Plan Économie Circulaire, dont l'objectif est de produire des biens et des services de manière durable, en limitant la consommation et le gaspillage des ressources.

Jeudi 5 juillet, à l'occasion du Conseil de Paris, deux vœux ont été adoptés afin d'engager la Ville dans la lutte contre les déchets marins, et particulièrement contre le plastique, première matière polluante au monde.

Près de 9 millions de pailles sont jetées en France, chaque jour, rien que dans l'industrie du fast-food. Face à ce constat, l'association « Bas les pailles » a lancé une pétition intitulée « Interdisons les pailles en plastique en France », qui recueille déjà plus de 150.000 signatures.

« A l'instar du Costa Rica, qui a déjà engagé une politique de lutte contre les pailles, nous inscrirons dans la deuxième feuille de route à la rentrée la disparition progressive des pailles jetables dans ses équipements publics », affirme Antoinette Guhl, adjointe à la Maire en charge de l'économie circulaire.

Par ailleurs, le Conseil de Paris a voté pour qu'une étude approfondie d'innovations techniques permettant de remplacer les pailles en plastique à usage unique soit menée, au profit d'alternatives durables.

Dès cet été, la Ville de Paris procèdera à la sensibilisation de son administration, de ses services et lors des événements qu'elle organise - notamment Paris Plage, pour qu'à partir de 2019 la paille plastique jetable ne soit plus utilisée.